

Commune de Champvent CONSEIL GENERAL	<u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS</u> Séance du 27 juin 2017 Présidence de Mme Anja Skrivervik
---	---

Dans sa séance du 27 juin 2017

LE CONSEIL GENERAL DE CHAMPVENT

a

- approuvé l'article 1 du préavis municipal n° 1/2017 sur les comptes de la Commune de Champvent pour l'exercice 2016 avec un excédents de produits de Fr. 29'582.80 à l'unanimité.
- adopté l'article 2, du préavis municipal n°1/2017, et donné décharge à la Boursière, à la Municipalité ainsi qu'à la Commission de gestion. Le préavis est approuvé à l'unanimité. L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.
- accepté le préavis municipal n° 2/2017, sur l'arrêté d'imposition, à l'unanimité fixant le taux d'imposition à 71 points pour l'année 2018, conformément au projet annexé au préavis. L'approbation du Conseil d'Etat est réservée.
- approuvé le préavis municipal n° 3/2017, concernant le nouveau Règlement du Conseil Général de la commune de Champvent. Le préavis n° 3/2017 est approuvé à l'unanimité.
- adopté l'article 1 du préavis municipal n° 4/2017, concernant l'adoption des statuts et l'adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- approuvé l'article 2 du préavis municipal n° 4/2017, autorisant la Municipalité à dissoudre l'Organisation régionale de la protection civile d'Yverdon, et à transférer son matériel à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district du Jura-Nord vaudois. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- adopté l'article 3 du préavis municipal n° 4/2017, nommant un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal de l'Association, conformément aux statuts de l'Association intercommunale de la protection civile du district du Jura-Nord vaudois. Le préavis est approuvé à l'unanimité.

- accepté l'article 1 du préavis municipal n° 5/2017, autorisant la Municipalité à procéder aux travaux de pose d'un revêtement anti-bruit en localité d'Essert-sous-Champvent. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- adopté l'article 2 du préavis municipal n° 5/2017, accordant à la Municipalité un crédit de Frs : 550'000.-- à cet usage. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- accepté l'article 3 du préavis municipal n° 5/2017, portant cette dépense au compte d'investissement, laquelle sera amortie dans un délai de 30 jours au plus. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- approuvé l'article 1 du préavis municipal n° 6/2017, autorisant la Municipalité à procéder aux travaux d'aménagement d'un nouveau vestiaire au Battoir. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- adopté l'article 2 du préavis municipal n° 6/2017, permettant de financer l'investissement par un prélèvement de Frs : 78'000.-- sur le fond de réserve générale. Le préavis est approuvé à l'unanimité.
- nommé Messieurs SCHLAEFLI Jacky et LEUENBERGER Jean-François membres délégués au Conseil intercommunal de l'AIVB (Association intercommunale vallon de la Baumine). Monsieur ROUGE Sébastien est nommé membre suppléant.
- nommé Madame SKRIVEVIK Anja, présidente du Conseil, à l'unanimité.
nommé Monsieur KORF Alain , vice-président du Conseil, à l'unanimité.
- nommé Madame GLAUSER Sabine et Monsieur GERETTI Dominique scrutateurs suppléants à l'unanimité, (scrutateurs : Madame ROULET Christine et Monsieur RUPPANNER Bernard).
- nommé Monsieur CLEMENT Sacha membre suppléant de la commission de gestion composée dorénavant de Madame KORF Céline, présidente, Madame GLAUSER Sabine et Monsieur DECRAUSAZ Aurélien, membres et Monsieur CLEMENT Sacha suppléant.

La Présidente :

Anja SKRIVERVIK



La Secrétaire :

Stéphanie GAVIN

